

Air Liquide : Attribution d'actions gratuites 2014

A la suite de l'**attribution d'actions gratuites du 02 juin 2014** décidée par le Conseil d'Administration d'Air Liquide avec une parité d'une action nouvelle pour dix détenues, les actionnaires ayant un nombre de titres qui n'est pas divisible par 10, ont des droits non utilisés appelés « rompus » qui vont être indemnisés.

Les **prix unitaires d'indemnisation** des droits formant rompus s'élèvent à :

- **9,88 euros** par droit pour l'attribution d'1 action gratuite pour 10 anciennes,
- **0,99 euros** pour l'attribution majorée de 10% de ces mêmes droits pour les actions inscrites sous forme nominative sans interruption du 31 décembre 2011 au 01 juin 2014 inclus.

Le règlement de ces montants sera effectué aux actionnaires à compter du 02 juillet 2014.

CONTACTS

Direction de la Communication

Anne Bardot
+33 (0)1 40 62 53 34
Anette Rey
+33 (0)1 40 62 51 31

Service Actionnaires

Patrick Renard
+33 (0)1 40 62 51 86
Didier Henriot
+33 (0)1 40 62 52 89

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 15,2 milliards d'euros en 2013. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent environ 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.